

La Ville lance une nouvelle offensive contre l'A412

Autoroute du Chablais Cette fois, le Conseil administratif s'appuie sur des avis critiques du Conseil national français de la protection de la nature. Il compte également sur le soutien des communes de la Rive gauche, à défaut de celui du Canton et de Berne.

Aymeric Dejardin-Verkinder

Malgré deux défaites en 2021 et 2023, la Ville de Genève repart à l'offensive contre le projet d'autoroute Machilly-Thonon (A412). Le Conseil administratif a annoncé mercredi un renforcement et un élargissement de son action, à la lumière notamment de l'avis très critique rendu le 26 février par le Conseil national de la protection de la nature (CNPN) français (*lire notre interview ci-contre*).

Celui-ci relève des atteintes majeures à la biodiversité et juge insuffisantes les mesures prévues pour éviter, réduire ou compenser les impacts écologiques du projet.

Faire valoir ses arguments

La première démarche annoncée consiste à participer officiellement à la consultation ouverte par le Canton de Genève dans le cadre de la Convention d'Espoo, qui prévoit une consultation transfrontalière lorsqu'un projet peut avoir des effets environnementaux au-delà des frontières.

La Ville entend y faire valoir ses arguments sur les nuisances attendues pour le territoire genevois.

Elle a mandaté M^e Christian Huglo, avocat spécialisé en droit de l'environnement, pour l'accompagner dans cette procédure.

Le Conseil administratif veut aussi déposer une nouvelle demande d'abrogation de la déclaration d'utilité publique auprès du premier ministre français, Sébastien Lecornu. En cas de refus, un recours est prévu devant le Conseil d'État français.

Parallèlement, la Ville annonce une action indemnitaire contre l'État français afin de faire reconnaître les dommages potentiels liés à la construction de l'autoroute et à l'augmentation du trafic qu'elle pourrait entraîner.

Une expertise indépendante doit être lancée pour chiffrer ces préjudices, tandis que les communes genevoises de la Rive gauche doivent être associées à la démarche.

En France, le projet poursuit en parallèle son chemin institu-

tionnel. La demande d'autorisation environnementale de l'A412 a été en effet mise en consultation publique jusqu'au 3 juin, tandis que le Département de la Haute-Savoie a réaffirmé son soutien à cette liaison autoroutière.

«Ce projet va favoriser le transport individuel motorisé et son cortège de nuisances»

Interview Cette nouvelle offensive s'inscrit dans une opposition de longue date. Déjà maire en 2023, Alfonso Gomez, aujourd'hui à nouveau à la tête de l'Exécutif genevois, revient sur les raisons de cette relance contre un projet qu'il juge contraire aux engagements climatiques du Grand Genève. Interview.

Quels sont les principaux risques concrets de l'autoroute A412 pour Genève?

La principale problématique est de faciliter l'accès des automobilistes à la ville de Genève et aux communes de la Rive gauche. Au lieu d'engager un report modal



Keystone

Pour le maire Alfonso Gomez, l'infrastructure représenterait un dommage pour toute la société.

vers le train et les transports publics, l'autoroute va favoriser le transport individuel motorisé et son cortège de nuisances (bruit, pollution, emprise sur l'espace public, etc.).

Que change l'avis critique rendu fin février par le Conseil national de la protection de la nature français?

Nous le saurons; il vient renforcer la position de la Ville.

À quoi servirait l'action indemnitaire contre l'État français et quels types de dommages la Ville souhaite-t-elle faire reconnaître?

Les États se sont engagés lors de la COP21 pour diminuer la pollution et ses nuisances. Il ne s'agit pas seulement d'un dommage pour la Ville mais pour l'ensemble de la société. La Ville n'est d'ailleurs pas seule à recourir: d'autres communes se sont jointes et on aurait souhaité que le Canton et la Confédération en fassent de même.

Comment comptez-vous mobiliser les communes genevoises concernées?

Nous sollicitons de potentiels alliés depuis de nombreuses années. Les communes de la Rive gauche sont très concernées par

un afflux de véhicules sur leur territoire et nous ont rejoints dans ce combat.

En 2023, la Ville annonçait déjà un recours contre l'A412: qu'a-t-il donné, et pourquoi relancer la bataille aujourd'hui?

Notre dernier recours avait été rejeté, mais nous avons annoncé que nous ne baisserions pas les bras. Nous saisissons toutes les opportunités. Du reste, la bataille est également menée dans plusieurs régions de France, notamment autour du projet emblématique de l'A69 mais pas seulement, et parfois avec des succès à la clé. (ADV)